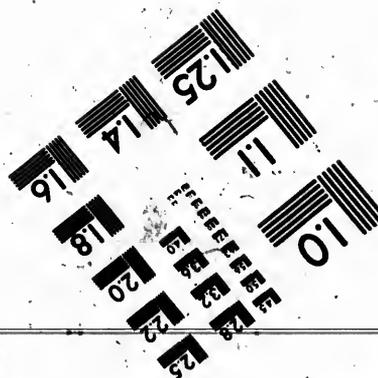
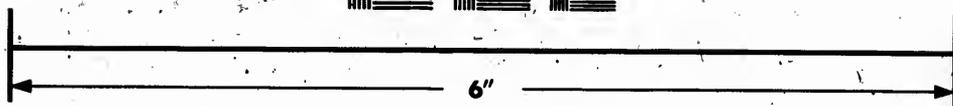
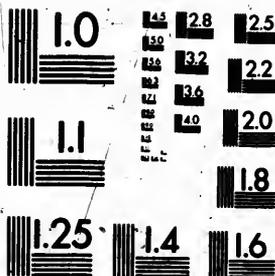


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

LE 28 25  
E 28 22  
E 22 20  
E 20 18

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

11  
10  
9

**© 1991**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

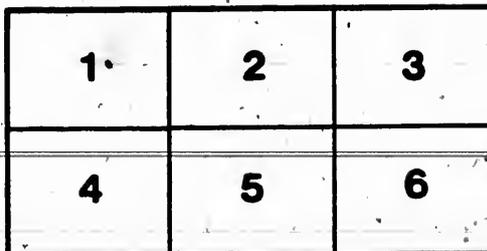
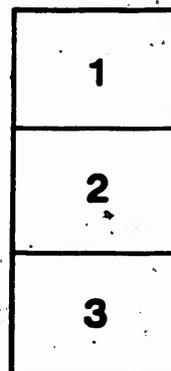
Société du Musée  
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée  
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

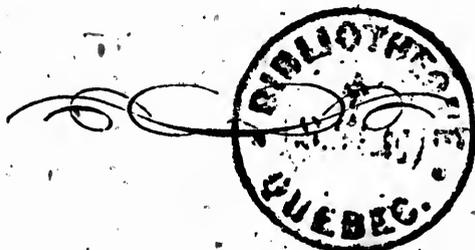
*Alph. Lefebvre*  
*Cont. 100/1*

# LETTRE

DU

# Père Chiniquy

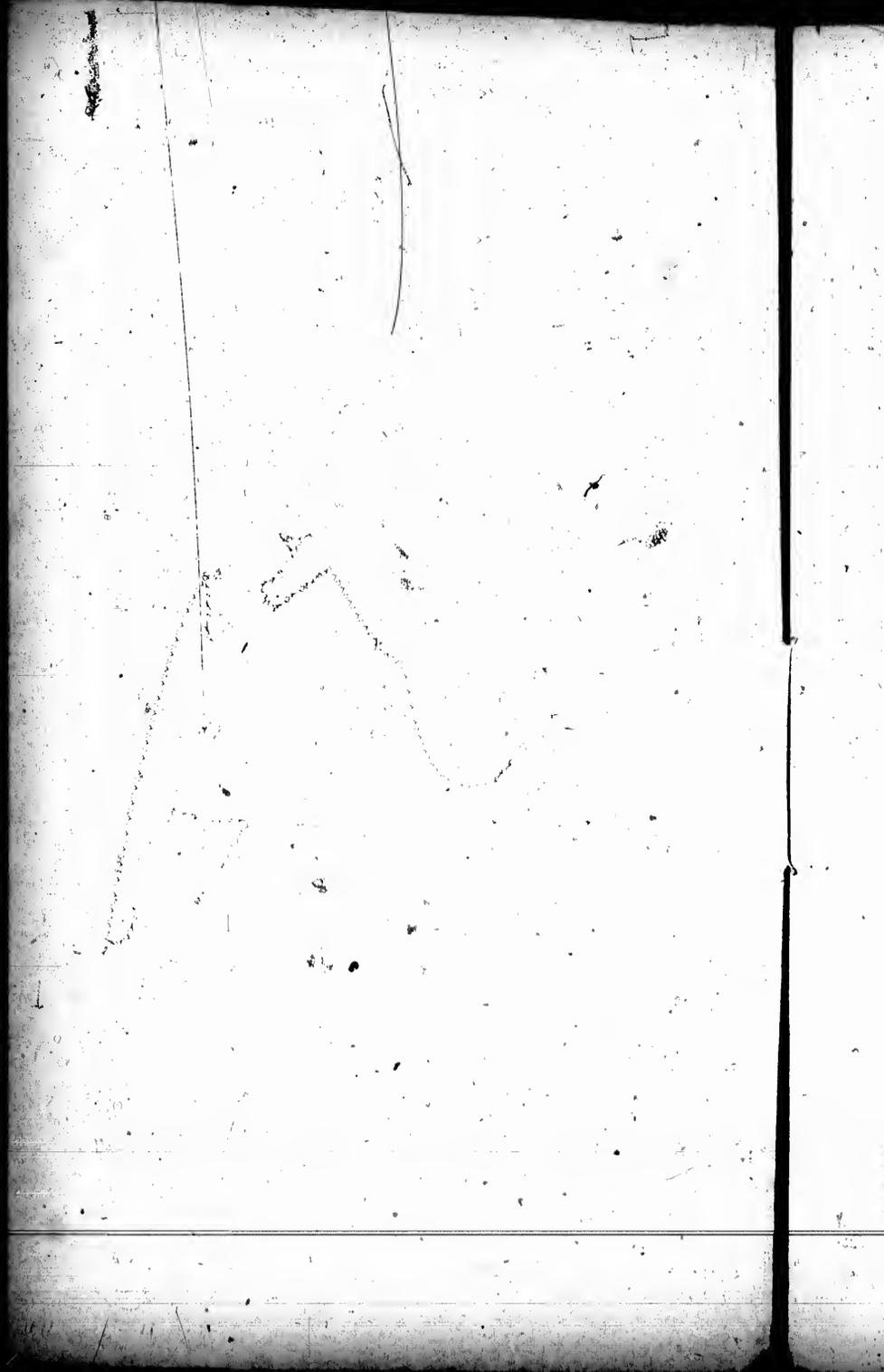
## A M. BRASSARD



MONTREAL

A VENDRE AU BUREAU DE L'AVENIR  
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

1857



LETTRE  
DU  
PERE CHINIQUY  
A M. BRASSARD.

---

} *Ste. Anne, Kankakee Co. Ill.,*  
{ *22 Avril. 1857.*

Mon cher Mons. Brassard,

Je viens de recevoir votre lettre du 5 Avril; mais, non, je ne veux pas l'appeler une lettre cet écrit signé de votre main; elle serait mieux nommée: " Cette larme amère et triste d'un cœur aussi bon que noble et généreux."

Vous avez été le témoin de la trahison que M. Desaulniers a mise en œuvre contre le peuple et le missionnaire de Ste. Anne: vous étiez à côté de moi, comme mon ami et mon père, lorsque cet homme perfide me dit, ainsi qu'à mes frères: " Signez cet acte de soumission à l'évêque de Chicago; cet acte est suffisant pour l'obliger à lever la censure dont les liens portent l'inquiétude au cœur de

vos amis du Canada. Si l'évêque ne vous rend pas la paix et ne lève pas l'excommunication après que je lui aurai présenté cet acte, je lui dirai : " Ce n'est pas le pasteur ni le peuple de Ste. Anne qui veulent un schisme, ils ont fait ce que la religion et l'honneur leur commandaient pour le prouver au monde ; c'est vous, évêque de Chicago, qui voulez un schisme.

Vos larmes coulaient avec les miennes et l'encens de votre fervente prière, unie à celle de mes frères, s'élevait des pieds du même autel, lorsque le 26 novembre, M. Desaulniers dit au peuple de Ste. Anne réuni dans la chapelle : " On ne peut vous blâmer, ni vous trouver en faute d'avoir fait ce que vous avez fait, depuis le commencement de vos difficultés avec votre évêque, par les conseils de votre pasteur."

Vous avez été témoin que la *première condition* que la paroisse de Ste. Anne et moi avions mise à la souscription de l'acte que M. Desaulniers nous présenta à signer était que vous seriez le pasteur de Ste. Anne, et que j'y resterais auprès de vous le temps que nous trouverions convenable dans l'intérêt de ma colonie. Vous avez été le témoin qu'il m'a donné sa parole d'honneur, en présence de tout le peuple, que si l'évêque ne voulait pas nous donner la paix après la souscription de cet acte, il (M. D.) irait avec nous à St. Louis m'aider à plaider ma cause ; et qu'il m'aiderait même jusqu'aux pieds du trône de St. Pierre, à montrer l'iniquité et l'insupportable tyrannie de l'évêque de Chicago. Ne m'a-t-il pas assuré, aussi bien que vous, que dans le cas où l'évêque refuserait d'accepter l'acte de soumission que nous avions signé, votre mission contre moi aux Illinois était finie, et que vous deviez tous les deux vous en aller en Canada après le voyage de St. Louis.

N'est-il pas vrai que M. Desaulniers nous dit à Chicago, pour réponse à la question que je lui fis : "Quelle nouvelle ?" "Vous n'avez qu'à prendre votre paquet tous les deux et prendre tout de suite la route du Canada ?"

Eh bien ! mon cher M. Brassard, M. Desaulniers nie tous ces faits avec une impudence dont lui seul est capable.... Vous êtes mon seul témoin devant le Canada qui veut absolument et qui a droit de savoir la vérité à ce sujet.... Je vous cite comme mon témoin.... Et vous m'y répondez dans plusieurs de vos lettres que vous ne pouvez dire la vérité à ce sujet sans vous compromettre !... Ah ! n'est-ce pas là la confession que nous sommes, nous prêtres de Jésus-Christ, sous le poids de la plus affreuse tyrannie ? Oui, nous prêtres de l'évangile, nous voici sous la puissance d'hommes qui nous menacent de nous ôter l'honneur et la vie si nous disons la vérité en faveur d'un frère opprimé !

Et, ce système-là, c'est la grande et divine et ineffaçable nouvelle que le Messie était chargé d'apporter à la terre ! Et, cette abominable oppression, cet inconcevable déni de justice, ce système de ruse et de fourberie doit faire la base de la religion que le fils Eternel du Dieu de vérité, de justice et de miséricorde devait établir pour sauver le monde ! Ce sont là les pierres fondamentales sur lesquelles est appuyée la hiérarchie catholique qu'on ne peut toucher sans sacrilège.... Non, vous ne croyez pas cela, mon cher M. Brassard.... Ni moi non plus.... Je ne l'ai jamais cru, je ne le crois pas encore, et je ne le croirai jamais.

On nous dit que c'est pour le plus grand bien de l'Eglise que l'on en agit ainsi ; que c'est pour conserver le respect qui est dû à la sainte hiérarchie catholique que l'on prend ces mesures extrêmes contre le peuple de Ste. Anne et contre moi, et qu'il

faut subir cette ignominie et la faire subir aux peuples régénérés par le baptême !

Mais j'ai étudié avec attention les lois de l'église sur ces grandes questions, et je vois qu'elle nous dit tout le contraire de ce que l'on nous crie constamment dans les oreilles.... Je vois que l'église catholique nous dit :

1o. Dans l'église, point de puissance arbitraire.

2o. Les censures sont absolument nulles quand elles n'ont pas été prononcées pour des fautes qui ne sont pas bien prouvées.

3o. Ne recevez jamais d'accusation contre un prêtre qui ne soit prouvée par deux ou trois témoins.

4o. Si une sentence est visiblement injuste, le condamné doit d'autant moins s'en occuper, que devant Dieu et son église, une sentence injuste ne peut nuire à personne : et il ne doit pas même désirer d'en appeler à personne.

5o. L'excommunication injuste ne lie pas devant Dieu, ni devant le peuple, (lorsque le peuple en connaît l'injustice,) ceux contre lesquels elle a été prononcée, parce que l'esprit Saint ne peut abandonner ceux qui ne l'ont pas mérité. —

Vous voulez que je me mette dans la voie canonique. — Je vous l'ai déjà dit : si j'eusse été interdit le 19 août, j'aurais pu faire casser cette sentence... .... mais je n'avais pas été interdit..... J'avais eu 15 jours à moi.... comment pouvais-je faire casser une sentence qui n'avait pas été prononcée ? Et quel témoignage pouvais-je apporter contre un évènement qui, je le savais, n'existait pas ?

Mais l'excommunication ! me direz-vous, ne devrait-elle pas vous arrêter et vous inquiéter ? Pas le moins du monde..... Parce que St. Thomas dit positivement qu'une excommunication dont l'injustice est connue du peuple, ne doit pas em-

pêcher un prêtre d'exercer son ministère au milieu du peuple qui connaît son innocence.

On dira peut-être : mais où le peuple a-t-il pris le droit de juger sur de pareilles affaires ! Apparemment que St. Thomas croyait que le peuple avait ce droit, puisqu'il le dit.—Or, St. Thomas n'était ni un hérétique ni un schismatique pour avoir cru et dit ces choses..... Pourquoi donc en serais-je un pour avoir pensé, parlé et agi conformément à la doctrine de celui que l'église a nommé l'ange de l'école.

La cause de cette surprise que le peuple puisse exercer son jugement sur cette question, vient de ce que depuis quelque temps, on n'a pas seulement dépouillé les prêtres, mais on a dépouillé les peuples aussi des saintes et justes prérogatives que J. C. leur avait assurées. Ceux qui ont étudié avec attention l'histoire de l'église dans ses premiers siècles, savent cela aussi bien que moi.

Mais qu'on le sache bien, il y a des droits, contre lesquels le temps ne prescrit pas..... Il y a des droits, auxquels les peuples et les prêtres n'ont jamais renoncé, et dont l'église de Jésus-Christ aimera toujours à voir jouir.....

Je ne dis pas que les évêques ne sont pas ordonnés pour gouverner le peuple chrétien, ce serait une hérésie.... Mais ce que je dis, c'est que l'évêque n'est que le délégué de l'église, pour gouverner la partie du troupeau qui lui est confiée, non pas suivant ses caprices et ses volontés, mais suivant les règles invariables de justice et d'équité et de vérité de l'évangile, et suivant les lois que l'église même a passées.

A chaque fois que les évêques ont oublié cela... les peuples, les prêtres et d'autres évêques ont élevé la voix pour les en faire souvenir.

Ne voit-on pas que les premiers chrétiens, mé

contents de la manière dont les biens qu'ils avaient confiés aux apôtres étaient administrés par ces mêmes apôtres s'en plaignirent hautement aux apôtres eux-mêmes? Furent-ils excommuniés pour cela? Eurent-ils pour réponse la parole insolente que le peuple reçoit en mille endroits aujourd'hui de la part de certains dignitaires: "Vous n'êtes que des laïques, cela ne vous regarde pas?" Non, on écouta les plaintes du peuple; on les trouva justes, et on les chargea de choisir eux-mêmes ceux qu'ils désiraient voir à leur tête pour administrer ces biens religieux. Le peuple alors était regardé comme quelque chose digne d'attention et de respect. Le peuple alors n'était pas attaché, comme aujourd'hui, à la semelle du soulier d'un dignitaire, et obligé d'aller à droite et à gauche, suivant le bon plaisir du maître. On n'avait pas muselé le peuple alors.... Le peuple alors n'était pas qu'une précieuse machine pour payer la dîme, bâtir des palais, élever des cathédrales—on ne l'avait pas flétri, dégradé, démoralisé, comme aujourd'hui, en lui faisant accroire qu'il avait une raison, mais qu'il ne devait pas raisonner. Le peuple chrétien n'était pas alors comme il l'est aujourd'hui en mille endroits, une pauvre bête de somme que l'on mène où l'on veut avec une bride.... et dont l'unique devoir est d'écouter ses maîtres, l'unique vertu, d'obéir.... Les besoins du peuple, ses désirs, ses volontés étaient consultés, sa voix était pesée dans le sanctuaire. On n'avait pas encore l'ineffable idée, dans ces premiers et ces plus beaux jours de l'Eglise, que l'Esprit Saint ne devait éclairer qu'une certaine caste d'hommes, et que le reste des humains, voués à l'ignorance, n'étaient sur la terre que pour marcher à la hueur de quelques flambeaux clair-semés:—chaque chrétien était appelé "le temple du Saint Esprit."

Mais cet esprit de sagesse, de charité, de tolérance ; ce respect pour la volonté et les désirs du peuple, où les trouve-t-on aujourd'hui ?

Aussi qu'arrive-t-il ? des déchirements, des résistances déplorables, mais nécessaires. Oui, des résistances nécessaires, puisqu'elles ne sont que l'expression d'une loi dont le Dieu de toute sagesse est l'auteur. Cette loi, c'est la résistance morale d'abord, et puis la résistance physique ensuite contre l'oppression et l'abus du pouvoir.

Que l'on mette donc en parallèle la conduite si tolérante des apôtres, qui écoutent, avec tant de bonté et d'humilité, les plaintes et les vœux des premiers chrétiens, et celle de l'évêque O'Regan, qui, interrogé par les Français et les Canadiens de Chicago sur le droit qu'il avait de leur ôter leur église pour la donner à une autre congrégation, les met brutalement à la porte, en leur disant : "Vous ne connaissez donc pas votre religion : j'ai le droit de vendre vos églises, et les terres qui y sont attachées, de mettre l'argent dans ma poche, et d'aller le manger et le boire où bon me semblera."

Voilà ce que l'évêque O'Regan a dit et fait, et voilà ce que les évêques du Canada approuvent et sanctionnent au nom de l'évangile ! Et l'on essaierait de nous faire accroire que c'est la doctrine de Jésus-Christ que ces hauts dignitaires prêchent et pratiquent ? Que le pauvre et bon peuple canadien croie cela, s'il le veut ; pour nous, à Ste. Anne, nous ne le croirons jamais . . . excepté lorsque l'on aura détruit les évangiles que nous ont laissés St. Matthieu, St. Marc, St. Luc et St. Jean ; et que l'on nous aura fait recevoir, à la place, les évangiles de Mahomet et de Joe Smith.

Mais ce sont les mêmes hommes qui nous crient avec le plus de bruit de respecter les canons de

l'église, qui foulent le plus publiquement les saintes lois de l'église sous leurs pieds.

Comme il me serait facile de faire à tous ces grands et hauts et tout puissants personnages quelques questions, qu'ils trouveraient certainement impertinentes, mais dont la solution répandrait plus d'un trait de lumière au milieu des profondes ténèbres dont certain coin du monde est enveloppé ! Mais comme c'est devant le peuple que je parle, je veux montrer plus de modération que ceux qui m'attaquent sans pitié. Il y a bien assez d'eux, qui par l'abus journalier de l'autorité sainte dont ils sont les dépositaires, affaiblissent et font haïr le saint dépôt que Jésus-Christ leur a confié. Je ne ferai qu'une couple de questions.

16. Vous qui nous accablez d'anathèmes et nous vouez à l'enfer, si nous ne sommes pas prêts à dire *amen* à toutes vos paroles, répondez : Qu'avez-vous fait du canon du St. concile de Nicée, qui vous défend de changer un prêtre de demeure, sans sa permission ?

20. Quel est le canon d'un concile général qui permet aux évêques d'ajouter les mots "usque ad revocationem" (jusqu'à révocation) dans les pouvoirs qu'ils donnent aux prêtres... ? Tandis que l'un des canons de l'Eglise dit : " C'est l'autorité des canons et le juste examen de la conduite des prêtres qui doivent faire donner ou ôter les dignités ecclésiastiques, et non pas la volonté des prélats."

L'histoire nous a gardé les noms de certains tyrans qui forçaient la main défaillante du père de mettre le feu au bûcher qui devait consumer son propre enfant.

Ah ! pourquoi les évêques du Canada ont-ils voulu nous rappeler cette lamentable page des siècles passés, en commandant à votre main de jeter des tisons embrasés sur le bûcher où ils me tiennent attaché ?...

Vous êtes plus que mon ami ; j'ai le droit de vous appeler mon père. Lorsque bien jeune encore, des malheurs de famille me forçaient d'aller chercher ma vie sur une terre étrangère, vous me tendîtes la main... quoique bien pauvre vous-même, vous partageâtes votre pain avec le pauvre orphelin... vous m'ouvrites les portes du collège où je fis mes études. Et, depuis, à chaque fois qu'une tempête menaçait ma barque fragile d'un naufrage, c'était entre vos bras, que je trouvais un port assuré. A chaque fois que dans les combats de la vie, une blessure m'était faite, c'était sur votre cœur si bon que je trouvais un remède.—Et puis, lorsque le ciel voulut bien se servir de votre ami, pour changer la face de notre chère patrie, c'était sous le toit hospitalier de votre maison que j'allais essuyer les sueurs dont j'étais si souvent couvert. Ce fut votre main qui, la dernière, pressa la mienne, lorsqu'en 1851, je laissai le Canada pour me consacrer à l'œuvre du salut des émigrés. Ce fut votre parole amie qui, la dernière, fit entendre à mon oreille une bénédiction sur la terre qui m'a vu naître et qui garde encore mes plus précieux souvenirs. Et je sens encore sur ma joue l'impression de la larme brûlante de charité et de douleur qui s'échappa de votre paupière en vous séparant de moi !

Dernièrement, pendant que les foudres de trois prélats égarés par des mensonges ou trompés par de déplorables passions, tombaient sur ma tête, je me disais : " J'ai en Canada un ami, un père : je suis si sûr de son cœur que je ne veux pas même l'appeler à mon secours—il y a une voix au fond de son âme qui parle plus fort que la mienne, et lui crie : " Va, cours à l'aide de ton ami et de ton enfant." Et je ne me suis pas trompé.—Le 24 novembre vous me pressiez entre vos bras, vos paroles de paix, de charité allaient au fond de mon cœur.

—Pour l'amour de Dieu, et pour votre amour aussi, mon cher M. Brassard, j'accordais tout ce que vous me demandiez.

Ah ! que n'êtes-vous venu seul ! Comme tout se serait bien arrangé ! Comme le calme se serait depuis longtemps fait au milieu de nos populations !

Mais, sans le savoir, vous aviez avec vous un traître qui est venu donner au peuple et au pasteur de Ste. Anne un baiser de Judas, et chercher à nous livrer pieds et poings liés à nos ennemis.... Et voilà que l'on vous ordonne d'unir vos efforts à ceux de ce traître pour m'abattre ; on veut vous faire ajouter une nouvelle épine à cette couronne d'ignominie que les évêques ont clouée sur mon front, et sur celui du peuple généreux qui m'environne !

Ah ! M. Brassard, comment pouvons-nous être coupables de vous avoir appelé comme témoin de l'iniquité de mes ennemis !.... Est-ce que vous avez oublié avec quelle sincérité et quel empressement je signai, ainsi que mes frères de Ste. Anne, l'acte de soumission à la volonté tyrannique et injuste de l'évêque O'Regan ?.... Avez-vous oublié les sanglots qui déchiraient votre cœur et le mien lorsque (sous les conditions que vous savez) j'annonçai au peuple de Ste. Anne que je ne serais plus leur pasteur ?

Ah ! puisque les évêques du Canada vous commandent de parler, au nom de Dieu de la vérité et de la justice, je vous conjure, moi aussi, de parler ! Oui, racontez au peuple du Canada par quelle indigne supercherie M. Desaulniers a trompé le généreux peuple qui m'environne ici ; racontez de quel indigne manque de parole il s'est rendu coupable vis-à-vis du pasteur et du peuple de Ste. Anne, comme vis-à-vis de vous-même.... Oui, faites bien connaître votre étonnement, votre juste indignation, votre amère douleur, lorsque M. Desaulniers refusa,

à Chicago, d'accomplir les promesses sacrées qu'il nous avait faites : promesses qui ont servi de base à notre détermination de cesser une lutte, dans laquelle il déclara lui-même ne découvrir jusqu'alors aucun mal, et que nous, nous trouvions alors, mais que nous trouvons aujourd'hui plus que jamais, sainte et sacrée.

Dites la nature du nouvel écrit qui me fut présenté à signer à Chicago : — déclarez avec cette franchise et cet honneur qui vous ont valu l'estime et le respect de tous ceux qui vous connaissent, qu'après avoir pris lecture de cet écrit et avoir consulté les hommes les plus compétents sur sa portée, vous me dites : " Mon pauvre enfant, tu ne peux pas signer cet acte, sans mentir à l'évidence et sans te déshonorer à tout jamais."

Puisque les évêques du Canada vous commandent de parler, oui, élevez votre voix pour dire au peuple canadien, ce que vous écriviez à M. le Dr. Letourneux : " on ne veut pas plus savoir la vérité en Canada qu'à Chicago, sur la conduite indigne de M. Desaulniers dans toute cette affaire."

Oui, parlez... puisqu'on vous le commande ; dites, à mon cher Canada la réponse que l'évêque de Chicago vous fit, lorsque vous lui demandâtes : " Avez-vous quelque accusation canonique devant vous contre les mœurs de M. Chiniquy ?" qu'il vous répondit : " Non ; je n'ai rien à ce sujet contre M. Chiniquy." J'ai besoin de votre témoignage à cette occasion ; car voilà l'évêque de Chicago, qui, oubliant ce qu'il vous a confessé, fait circuler, sous main, par ses émissaires, mille affreuses calomnies contre moi, et il est parfaitement secondé dans cette œuvre d'infamie par l'évêque de Montréal. Dites encore au Canada que l'évêque de Chicago vous avait assuré qu'il ne m'avait frappé de suspense que parce que je lui avais désobéi, et avais refusé de

quitter Ste. Anne ; tandis qu'il avait en main une lettre portée par quatre témoins, lui disant que je préférerais plutôt aller au bout du monde, que d'être interdit.

Et, si après avoir dit toutes ces choses on vous commande encore de me frapper, je vous dirai : cher ami, frappez-moi ; c'est le seul moyen de détourner de votre tête vénérable les anathèmes de mes implacables persécuteurs.—Frappez, oui frappez-moi : quoique vos coups aillent plus droit à mon cœur que toutes les foudres de l'évêque O'Regan, ils n'ébranleront jamais ma constance : ils ne me feront jamais trahir mes frères et mes amis de Chicago et de Ste. Anne, ni de Kankakee ou de Manteno—ils ne changeront pas mes convictions, et ne me feront pas plier le genou devant des hommes qui veulent que nous adorions leurs pensées et leurs volontés capricieuses et impies plutôt que celle du Dieu de justice, de vérité et de miséricorde, dont j'ai l'honneur d'être le prêtre.”

Aussi bien que les évêques j'ai juré aux pieds des autels de prêcher la justice et la vérité : rien ne me fera oublier mes serments.

Ah ! vous rappelez-vous avec quelle dignité vous refusâtes un jour de courber le front devant une de ces Divinités modernes qui se croient tout permis sur la terre?... Vous rappelez-vous qu'un jour, un évêque, sous prétexte de certaines prérogatives, ayant eu l'audace d'enlever secrètement une lettre à votre adresse, à la poste, il en avait brisé les sceaux, et en avait lu le contenu, espérant que cette iniquité ne serait connue de personne ?

Ah ! je n'oublierai jamais avec quelle noble indépendance de caractère et de parole vous protestâtes contre cette effroyable abus de pouvoir, et avec quelle indignation vous menaçâtes ce grand personnage de le traduire devant les cours de justice,

s'il ne vous demandait pas pardon de l'outrage qu'il vous avait fait subir.

Vous révoltiez-vous contre l'Eglise de Jésus-Christ alors? Non, n'est-ce pas..... car vous saviez que l'église du Christ, cette colonne de justice et de vérité, ne pouvait sanctionner un pareil brigandage—vous flagelliez le despote; vous menaciez le brigand de la vindicte publique, en lui montrant du doigt les tribunaux du peuple dressés là tout prêts pour le frapper.

Eh bien! cher M. Brassard, voilà ce que je fais. —Je ne me révolte pas contre l'église de Jésus-Christ.—Je résiste à l'insolence et aux outrages que l'on veut faire subir à tout un peuple de frères, sous le masque de la religion. Comme St. Jérôme, je connais les droits des évêques, je respecte leur autorité.... La hiérarchie catholique est pour moi une institution sainte et vénérable. Mais lorsque des hommes s'abrite derrière ces saintes institutions, pour fouler sous leurs pieds ce que Dieu a mis de sentiments de justice et de vérité et d'honneur au cœur de l'homme, je combats avec mes pauvres émigrés, pour la conservation de leurs droits jusqu'à la fin.

Vous dites qu'avant tout, il nous faut être franchement et sincèrement "catholiques." Je vous répondrai, "Oui." Mais lorsque l'on perdra ce nom glorieux devant les hommes pour s'être opposé, comme je l'ai fait au brigandage d'un évêque qui se croit tout permis; mais lorsque l'on perdra ce beau nom devant les hommes pour avoir pris sous sa protection un peuple généreux comme celui de Chicago, de Ste. Anne, de Kankakee et de Manteno.... on pourra rester tranquille et dire, comme St. Paul: "Je m'occupe peu de ce que les hommes pensent et disent de moi."

Etre anathématisé pour s'être consacré aussi

franchement que je l'ai fait toute ma vie au bonheur de ses semblables, est un sort moins triste qu'on ne le pense généralement.

St. Paul disait : " *Obtatum enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis.*" (J'ai souhaité d'être moi-même anathème, à l'égard de Jésus-Christ, pour l'amour de mes frères.)

La faveur après laquelle l'Apôtre des Nations soupirait m'a été accordée. . . je ne puis m'en plaindre. . . . D'ailleurs Jésus-Christ ne dit-il pas à ceux qui travaillent sérieusement à jeter les semences de justice et de vérité sur la terre, qu'ils ne doivent pas s'attendre à être mieux traités que lui ?

En outre, vous le savez, depuis le jour où les prêtres juifs firent couler le sang de la grande victime sur le calvaire, qu'ils ouvrirent son côté avec une lance, et le firent expirer entre deux voleurs, il s'est opéré une immense révolution au cœur de l'humanité—il n'y a pas que les rochers qui se brisèrent en ce grand jour, où le soleil refusa d'éclairer le monde. Le cœur de l'homme, jusque-là plus dur que la pierre, le cœur de l'homme, jusque-là impitoyable sur le sort de ses semblables, fut ouvert, lui aussi, avec les rochers du Golgotha ; une goutte du sang divin descendit dans ce cœur, l'amollit, le changea. Et depuis ce temps, l'homme, par un instinct naturel, se penche vers l'opprimé... il aime naturellement l'opprimé que Jésus a tant aimé ; il l'aide par ses prières, lorsqu'il n'a pas d'autres armes, à résister à ses oppresseurs ; il l'encourage, par sa parole de frère, à lutter, comme le Christ, jusqu'à la mort, contre toute iniquité, n'importe sous quel manteau qu'elle se présente.—Et cela donne une force dont beaucoup n'ont pas d'idée. . . . De tous les points du Canada et des États-Unis les hommes d'élite ne cessent de nous crier : " courage." Un grand nombre nous disent

anathèmes parce qu'ils y sont forcés... beaucoup gardent le silence par peur de leurs maîtres... Et les évêques verront, tôt ou tard, que l'autorité est une sainte chose, sans doute, mais que pour qu'elle garde puissance et vie sur la terre, il faut qu'elle y soit, comme au ciel appuyée sur la justice et la vérité.

Lorsque les prêtres du Canada, contrairement (je le sais) à leurs convictions, pour plaire aux évêques, auront bien souillé dans ma personne le caractère sacerdotal dont ils sont revêtus.. lorsqu'ils auront fait brûler le portrait du proscrit, n'ayant plus comme autrefois le glorieux privilège de faire brûler son corps; lorsque ce brave père de famille, que j'ai arraché d'un abîme, avec la grâce de Dieu, et à qui j'ai assuré une place d'honneur dans la société, m'aura maudit; lorsque ce bon jeune homme, qui m'a tant de fois béni, parce que je lui ai montré, à la lueur de l'évangile, le chemin de l'honneur et de la vertu et que j'ai brisé les pièges tendus à sa faiblesse, aura été forcé de me maudire.... lorsque cette pauvre femme, qui me doit, par l'aide de Dieu, le pain qu'elle mange et les quelques jours de saintes félicités qu'elle a goûtées sur la terre, m'aura maudit; lorsque ce cher petit enfant, qui avait tant de fois béni mon nom, parce que le bon Dieu s'était servi de moi pour lui redonner son père, pour lui sauver la vie, m'aura maudit; il se fera comme un silence de douleur, en Canada, autour de mon nom proscrit: puis il tombera une page de l'Evangile parmi ce peuple que l'on aura trompé, dont on aura pressuré les consciences, dont on aura torturé l'âme, et à qui on aura cherché en vain à ôter les plus nobles sentiments que Dieu a mis au cœur de l'homme.... Alors, il se fera une réaction terrible.... un grand prestige sera détruit, un grand pouvoir, pouvoir

saint et bienfaisant dans son origine, mais pouvoir déchu par ses propres excès, sera tombé.... et à la place de son trône, il y aura des cendres et des ruines amoncelées.... Plaise au ciel qu'au milieu de ces ruines, il n'y ait pas des larmes et du sang !

Ceci n'est pas une prophétie, c'est de l'histoire. Oui, que le clergé canadien ouvre les pages de l'histoire, et il verra où le conduit l'obéissance passive, aveugle et démoralisatrice qu'il exige d'un peuple bon et généreux, mais complètement ignorant de ses droits comme homme et comme chrétien.

Vous voulez, mon cher M. Brassard, que je mette dans la voie canonique ; mais est-ce que je ne l'ai pas déjà fait, par votre conseil ? Est-ce que les évêques du Canada ne vous ont pas dit que la lettre que j'avais signée m'avait mis dans la voie canonique ? Est-ce que M. Desaulniers n'a pas dit, en votre présence, sans que vous l'ayez contredit, à mes frères de Ste. Anne et à moi : " Signez cet acte, et si l'évêque ne veut pas lever les censures, après cela, je lui dirai : " Ce n'est pas M. Chiniquy ni son peuple qui veulent un schisme, ils ont fait ce que la religion et l'honneur leur commandaient ; c'est vous, évêque de Chicago, qui en voulez, un schisme, et qui le faites. "

A quoi donc a servi cette éclatante démarche, sinon à donner l'occasion à une des plus noires trahisons dont l'histoire fasse mention ? Cette voie que vous appelez canonique et dans laquelle je suis entré déjà par respect pour vous, qu'était-elle, sinon la voie qui conduisait le pasteur et le peuple de Ste. Anne à la ruine et à la dégradation ?

Vous rappelez-vous l'indignation des généreux habitants de Ste. Anne, lorsque je leur parlai de se soumettre à la volonté injuste et despotique de l'évêque de Chicago ? Vous rappelez-vous avec quelle

unanimité ces hommes de cœur et d'honneur, en versant des larmes de colère, de honte et de douleur, me dirent : " C'est une trahison que l'on nous prépare ; lorsque l'on nous aura fait signer cet acte, on ne nous tiendra pas un mot des promesses qui nous sont faites."

Combien de fois, pendant la dernière nuit que nous passâmes ensemble à Chicago, vous m'avez dit : " Comment se fait-il que les habitants de Ste. Anne aient prévu la trahison de M. Desaulniers, et nous l'ait prédite si parfaitement ?"

Jésus-Christ ne s'est laissé baiser qu'une fois par Judas. N'attendez donc pas que nous soyons plus forts que le fils de Dieu. Les évêques du Canada par leur émissaire, nous ont déjà fait donner un baiser de Judas, dont vous avez été le témoin. Le peuple et le missionnaire de Ste. Anne ne sentent pas la force de présenter la joue de nouveau à ces baisers de paix qui cachent une trahison et un opprobre à subir.

Malgré les clameurs qui s'élèvent autour de nous, nous sommes convaincus que l'on peut être catholique sans subir une pareille dégradation deux fois. Et si les évêques du Canada persistent trop longtemps à abuser de la crédulité du peuple à ce sujet, ils ne feront qu'y perdre ; déjà les quelques dupes qui se sont laissés gagner dans les environs, donnent des signes visibles de honte et de regret.

La mission de MM. Desaulniers et Mailloux est une affaire complètement manquée. Ils n'ont gagné que 12 familles dans Ste. Anne. Presque tous les catholiques de la ville de Kankakee sont pour nous ; Manteno et Momence tout entiers sont de notre côté. La grande moitié de Bourbonnais, à la tête de laquelle se trouvent les hommes instruits, est pour nous. Chicago est si complètement pour nous

que MM. Desaulniers et Mailhoux en ont été éconduits ignominieusement la semaine dernière. Ils n'ont pas même pu avoir 10 vieilles bonnes femmes pour assister à une retraite qu'ils avaient, pourtant, annoncée au son de leurs plus bruyantes trompettes. Le rev. M. Champeau est entre les mains de la justice,

Les évêques du Canada veulent que vous parliez ! Eh ! hien, mon cher M. Brassard, moi aussi je vous conjure de parler. Au nom de l'amitié qui nous unit depuis plus de quarante ans, je vous en conjure, dites la vérité. Est-ce que lorsque vous eûtes lu le document que l'évêque de Chicago me commandait de signer, comme unique condition de la paix, vous ne m'avez pas dit vous-même : " Mon cher enfant, tu ne peux pas signer un pareil écrit sans mentir et sans te déshonorer à tout jamais."

Et voilà qu'aujourd'hui vous criez à mes frères de me trahir et de m'abandonner, lorsque vous savez que la position que j'ai n'est que le résultat de mon refus de signer une acte d'insulte et de dégradation contre les généreux Français et Canadiens de Chicago et de Ste. Anne !

Je vous conjure, au nom des peuples, qui veulent savoir, et qui ont le droit de savoir la vérité sur ce qui s'est passé et ce qui se passe encore à Sainte Anne, de la dire, cette vérité, et de la dire tout haut. N'est-il pas vrai que l'évêque de Chicago vous a avoué qu'il n'y avait aucune accusation canonique de prouvée contre mes mœurs devant lui ?.... Et que, par conséquent, ce qu'il a insinué, et ce que l'évêque de Montréal s'est permis d'insinuer contre moi à ce sujet, n'est qu'une calomnie sacrilège ?

Au nom du Dieu de la justice et de la vérité, je vous le demande pour le peuple du Canada et pour la postérité, qui a besoin d'enregistrer dans ses annales cet acte de perfidie. Est-ce qu'il n'était pas

convenu entre M. Desaulniers et moi que l'acte que le peuple et le pasteur de Ste. Anne signaient, serait nul, si l'évêque ne voulait pas s'en contenter pour lever la prétendue excommunication ? Et le soir que vous me laissâtes, une couple d'heures à Chicago, pour aller chez l'évêque, ne me dites-vous pas positivement : " Puisque l'évêque ne veut pas faire la paix sur les conditions de cet acte, il doit te le remettre, suivant ce que M. Desaulniers en est convenu ; et je vais le lui redemander ? " Oui, dites la vérité à ce sujet, et l'on saura en Canada ce que l'on doit penser de la religion et de l'honneur d'hommes capables de se servir de ce même écrit aujourd'hui pour tromper le peuple à mon sujet, et me faire passer pour un rebelle à l'église, lorsque je ne fais, ainsi que mes frères de Ste. Anne, que combattre pour conserver les droits sacrés dont les titres nous sont assurés dans l'Évangile !

Puisque les évêques du Canada veulent que vous parliez—c'est le moment de dire à tout le Canada ce que vous écriviez l'automne dernier à M. le Dr. Letourneux : " On ne veut pas plus savoir la vérité en Canada, qu'à Chicago, sur la trahison dont M. Desaulniers s'est rendu coupable contre le missionnaire et le peuple de Ste. Anne. "

N'oubliez pas non plus de répéter en Canada le grief que l'évêque de Chicago vous a fait connaître avoir contre moi, parce que je lui avais donné le titre de mes propriétés sous forme de testament, au lieu de les lui céder par don gratuit, immédiat et irrévocable, comme il le voulait.

Toutes ces choses, et bien d'autres que vous savez, serviraient merveilleusement à ouvrir les yeux des peuples sur l'effroyable abus de pouvoir dont certains évêques se rendent journellement coupables—ça aiderait à démasquer certaines modernes divinités qui prétendent qu'on ne peut pas aller au

ciel sans leur permission ; qui prêchent que ce n'est pas le sang de Jésus-Christ, mais un certain passeport, dont ils ont le monopole, qui nous assure une place parmi les élus de Dieu ; et qui publient en ce moment, au son de toutes leurs trompettes, que plus de 2,555 âmes vont être à jamais damnées ici, parce qu'elles ont détourné la tête avec horreur et mépris, à un mensonge impudent collé sur les murs de leur chapelle, par trois prêtres de Bacchus, le 3 septembre dernier.

Nous ne sommes pas schismatiques. Car une sentence publiquement basée sur un mensonge, à laquelle on résiste, ne peut constituer un schisme. Des chrétiens qui, comme les catholiques de Chicago, de Kankakee et de Ste. Anne, résistent à la plus affreuse iniquité, peuvent bien être condamnés par les hommes, mais ils ne peuvent l'être par Dieu.

Je n'ai pas été suspendu le 19 août. Donc je pouvais exercer, le lendemain et les jours suivants, les saintes fonctions de mon ministère ; donc l'excommunication basée sur ma désobéissance à une sentence qui n'a pas été prononcée est nulle. C'est l'église qui me l'assure par ses plus grands théologiens.

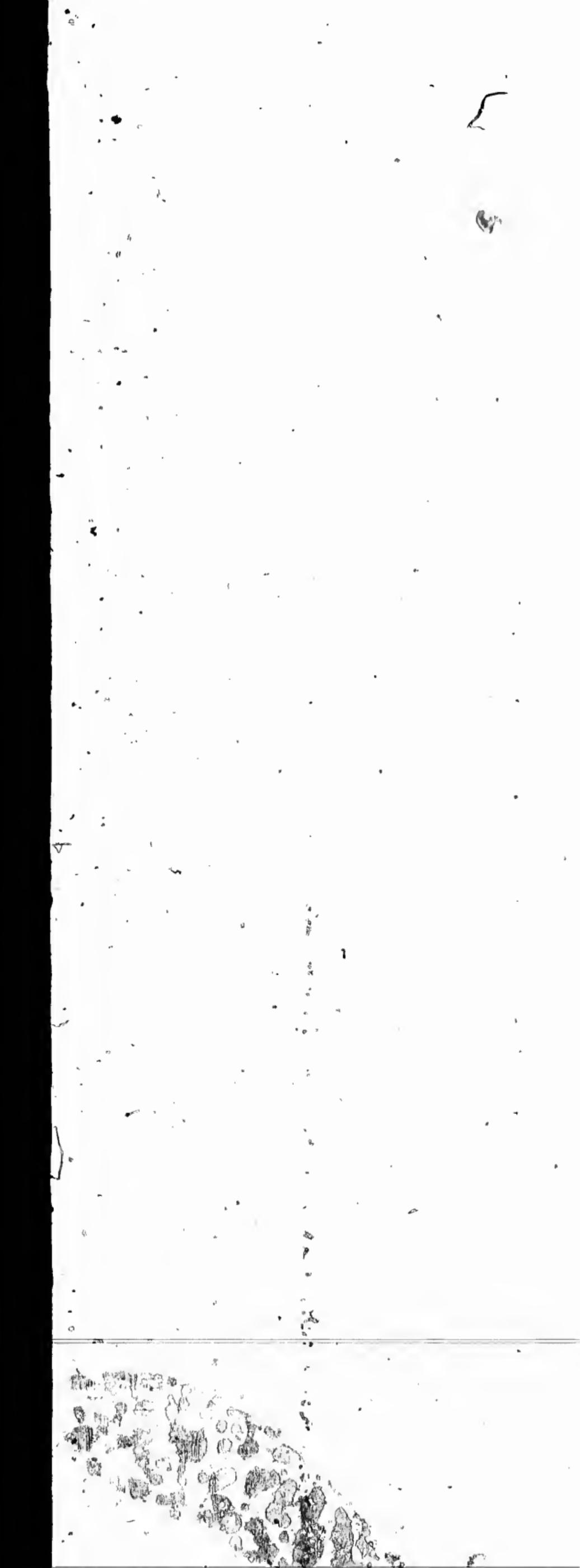
De même qu'il ne suffit pas de dire "Mon Dieu ! Mon Dieu !" pour être sauvé, de même, il ne suffit pas de crier : " Vous êtes perdu, vous êtes perdu," pour qu'on le soit.

Le fils de Dieu, qui a donné sa vie pour sauver le genre humain, nous a donné mille preuves que le salut de notre âme a une base plus certaine que la volonté capricieuse d'un homme. Il n'a donné à personne le pouvoir de nous sauver ou de nous damner suivant son bon plaisir. Si quelques évêques et quelques bons prêtres croient cela, ce n'est pas la foi du peuple de Chicago, de Kankakee, de

Manteno, ni de Ste. Anne : ce n'est pas la foi de l'Église catholique non plus.

Je vous répéterai en terminant ce que je vous ai déjà dit. Quoique je n'aie jamais dit, ni fait entendre à personne que vous m'encourageiez dans la position que j'ai prise, qu'au contraire, j'aie toujours avoué que vous m'exhortiez à abandonner mes frères de Ste. Anne pour aller travailler ailleurs, j'étais bien assuré, et vous me l'avez dit de vive voix, comme par écrit, que mes impitoyables persécuteurs savent trop ce que vous pensez des iniquités qu'ils ont commises contre moi pour ne pas faire semblant de vous croire compromis afin de se servir de vous pour me frapper. Je vous dirai donc, cher M. Brassard, frappez-moi, ça ne m'empêchera pas de vous aimer. . . . frappez-moi, dépouillez-moi du peu d'honneur dont mon nom était environné en Canada, je n'oublierai jamais pour cela le bien que vous m'avez fait. Frappez-moi, oui, commandez à mes amis de me trahir, de me fouler sous leurs pieds, de s'éloigner de moi avec horreur, jamais vous ne serez capable de diminuer les sentiments de respect et de reconnaissance dont je suis rempli pour vous. Unissez-vous à mes cruels ennemis pour m'ôter la dernière bouchée de pain qui me reste, pour me jeter nu et blessé à mort sur le chemin, je vous aimerai et vous bénirai encore . . . car je saurai quelle main conduit la vôtre . . . et je saurai toujours que votre bon cœur a été le premier frappé et blessé des coups que l'on vous commande de porter à votre pauvre ami et fils en J.-C.

C. CHINIQUY.



## **"L'AVENIR"**

**JOURNAL RÉPUBLICAIN, EST PUBLIÉ DANS LES  
INTÉRÊTS POPULAIRES PAR P. BLANCHET.**

Ce Journal est le plus indépendant des Journaux Canadiens. Le peuple canadien trouvera dans cette feuille quantité de renseignements précieux qu'on ne trouve pas ailleurs. Franchement républicain et sincèrement consacré à la défense de la justice et des droits du peuple, ce journal est toujours prêt à démasquer les abus, de quelque part qu'ils viennent, et à combattre les projets liberticides qui tendent à surcharger les peuples d'impôts et à leur forger des fers.—*L'Avenir* devrait se trouver dans toutes les familles qui veulent connaître leurs droits et qui ne veulent pas se vouer à l'esclavage.

L'abonnement est pour le présent une piastre par an.

